

**RÉPONSES AUX QUESTIONS DE LA COMMISSION RELATIVE AU LET À DANFORD LAKE**

**La commission aimerait savoir pourquoi le tableau transmis par le MDDEP (compilation des camions parvenant aux deux sites) devrait être traité comme un document confidentiel?**

RÉPONSE : Ces renseignements sont extraits des registres transmis mensuellement par l'exploitant (tiers) conformément aux conditions d'exploitation du certificat d'autorisation, et sont protégés par les articles 23 et 24 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Ces renseignements ont été fournis à la demande de la commission.

**À défaut d'avoir un bilan annuel exact du nombre de camions qui parviennent aux deux sites, serait-il possible d'avoir un ordre de grandeur du nombre de camions (de tonnage ou de volume) qui parviennent aux deux sites?**

RÉPONSE : Les volumes ou poids annuels déclarés en réponse de l'exigence de l'article 52 (157) du REIMR (et articles 9 et 10 du RR) en avril 2007 sont :

Cantley : 77,000 mètres cubes (soit ± 42,000 TM)

Val-des-Monts : 42,000 TM (soit ± 60, 492 mètres cubes)

**Les citoyens avaient posé la question relativement aux deux sites de Cantley et Perkins et le tableau qui a été fourni parle de Cantley et Val-des-Monts. Est-ce qu'on parle du même site quand on parle de Perkins et Val-des-Monts?**

RÉPONSE : Le DMS – Thibault Démolition ltée est situé à Val-des-Monts. La municipalité de Val-des-Monts origine du regroupement de trois anciennes municipalités : Perkins, Saint-Pierre-de-Wakefield et Poltimore.